



5 PIÈCES ET PLUS

AGENCE SPÉCIALISÉE
DANS LES BIENS FAMILIAUX DE
MINIMUM 3 CHAMBRES

BARÈME DES HONORAIRES DE L'AGENCE 2024

Toutes Transactions Immobilières – Vente – Location

3bis rue Louise Michel - 92300 Levallois-Perret

Tél.: 06 63 55 66 08 – Mail : contact@5piecesetplus.com

Carte Professionnelle : CPI 92012018000035638

Sarl au capital de 25 000 EUROS - SIRET: 803 703 636

Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM)



HONORAIRES DE TRANSACTION

10% TTC maximum du prix de vente

Tva incluse 20%

- Les honoraires sont à la charge du vendeur, les prix indiqués sont Frais d'Agence Inclus (FAI).
- Les honoraires de transaction sont TVA comprise au taux de 20%.
- Ces tarifs représentent un maximum.
- Des aménagements dégressifs pourront être apportés en fonction de l'importance de notre intervention et du prix des biens.

Montant de la vente inférieur à 10 000 €	Forfait 1 500 € TTC
Montant de la vente compris entre 10 001 € et 300 000 €	Forfait 20 000 € TTC
Montant de la vente compris entre 300 001 € et 600 000 €	6% TTC
Montant de la vente supérieur à 600 000 €	5% TTC

DE € HT	A € HT	TTC €
0 €	10 000 €	1 500 €
10 001 €	300 000 €	20 000 €
300 001 €	600 000 €	6%
à partir de	600 000 €	5%

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la TVA à 20%.

Toutes Transactions Immobilières – Vente – Location

3bis rue Louise Michel - 92300 Levallois-Perret

Tél.: 06 63 55 66 08 – Mail : contact@5piecesetplus.com

Carte Professionnelle : CPI 92012018000035638

Sarl au capital de 25 000 EUROS - SIRET: 803 703 636

Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM)



HONORAIRES DE LOCATION

- Mission complète (recherche de locataire, établissement du bail, état des lieux).
- Les honoraires sont pour moitié à la charge du locataire et pour moitié à la charge du bailleur. Ce barème s'applique d'une manière générale sauf pour certaines opérations particulières.

Baux soumis à la loi du 6 juillet 1869

Vide ou Meublée en résidence principale

Est considérée comme résidence principale, un logement occupé au moins 8 mois par an Bail d'une durée minimum de 1 an.

Les honoraires pour les prestations de visite, constitution de dossier et rédaction du bail imputables au locataire :

Le montant des honoraires **TTC au m2 de la surface habitable du logement loué**, varie en fonction de la zone où se situe le bien loué.

• **Zones très tendues**, correspondant à Paris et à certaines communes de la petite couronne (zone A bis de l'article R. 304-1 du Code de la Construction et de l'Habitation), le montant est plafonné à **12 euros/m2** ;

• **Zones tendues** correspondant aux communes dont la liste est annexée au décret du 10 mai 2013 (à l'exclusion des communes comprises dans la zone très tendue), le montant est plafonné à **10 euros/m2** ;
<http://www.la-loi-alur.org/zone-tendue/>

• **Hors zones tendues** correspondant aux communes dont la liste est annexée au décret du 10 mai 2013 (à l'exclusion des communes comprises dans la zone très tendue), le montant est plafonné à **8 euros/m2** ;
<http://www.la-loi-alur.org/zone-tendue/>

Les honoraires pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée imputables au locataire : Le montant des honoraires TTC au m2 pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée est, quelle que soit la zone où se situe le bien loué, fixé à **3 euros/m2**. L'établissement de l'inventaire et de l'état détaillé des meubles ne peut donner lieu à facturation supplémentaire.

Toutes Transactions Immobilières – Vente – Location

3bis rue Louise Michel - 92300 Levallois-Perret

Tél.: 06 63 55 66 08 – Mail : contact@5piecesetplus.com

Carte Professionnelle : CPI 92012018000035638

Sarl au capital de 25 000 EUROS - SIRET: 803 703 636

Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM)



Baux non soumis à la loi du 6 juillet 1869

Résidence secondaire - bail société
Bail sans durée minimum

Honoraires à la charge du locataire

% sur le montant annuel du loyer hors charges	8% HT	9,6% TTC
---	-------	----------

Honoraires à la charge du propriétaire

% sur le montant annuel du loyer hors charges	8 % HT	9.6% TTC
---	--------	----------

Parkings

Honoraires à la charge du locataire	150 € HT	180 € TTC
-------------------------------------	----------	-----------

Honoraires à la charge du propriétaire	150 € HT	180 € TTC
--	----------	-----------

Locations saisonnières

Type de biens

Maisons, Appartements

Honoraires

25% TTC du loyer

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du propriétaire et incluent la TVA à 20%.



Toutes Transactions Immobilières – Vente – Location

3bis rue Louise Michel - 92300 Levallois-Perret

Tél.: 06 63 55 66 08 – Mail : contact@5piecesetplus.com

Carte Professionnelle : CPI 92012018000035638

Sarl au capital de 25 000 EUROS - SIRET: 803 703 636

Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM)

